



## ***DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE JUIN 2023***

### ***Une fille violée en commune Gisagara, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 25 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Muzire, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, C.N., âgée de 13 ans, a été violée par Claude Gasindi, âgé de 25 ans, marié et cultivateur. Selon des sources sur place, cette victime venait de Camazi pour faire moudre du maïs accompagnée par son frère Shadrack. Claude Gasindi a donné au frère de cette victime 500 fbu pour acheter des beignets et a conduit cette fille dans une maison proche disant qu'il a un message important à lui donner. La fille est sortie de cette maison en pleurant. En date du 26 juin 2023, la victime a été conduite à l'hôpital de Murore pour une assistance médicale avant de porter plainte auprès d'un OPJ. Claude Gasindi a été appréhendé et conduit en date du 26 juin 2023 au cachot de police du commissariat communal de Gisagara. Selon les mêmes sources, le père de la victime a subi des menaces de mort de la part de la famille de l'agresseur lui exigeant de laisser tomber l'affaire et de procéder à un arrangement à l'amiable.

### ***Une fillette violée en commune Matongo, province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juin 2023, sur la colline Kivumu, commune Matongo, province Kayanza, C.N., âgée de 13 ans, élève en 6<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Kivumu, a été violée dans une brousse par son voisin, Josué Niyontwari, âgé de 22 ans, élève en secondes lettres au Lycée communal Matongo. Selon des sources sur place, ils ont été surpris par un veilleur dudit lycée et les a emmenés chez leurs parents. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Matongo pour des soins médicaux par ses parents avant de régler l'affaire à l'amiable avec les parents du garçon qui a été ordonné d'écrire une lettre de demande de pardon.

### ***Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 24 juin 2023, vers 20 heures, sur la colline Murago, commune Gatara, province Kayanza, Espérance

Ndayisenga, âgée de 36 ans, cultivatrice a été battue à coups de poing au niveau du visage par son mari, Anicet Congera, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, la victime accusait son mari d'avoir donné de l'argent à sa concubine, veuve avec qui il a eu un enfant, âgé de deux ans. Selon les mêmes sources, Anicet Congera qui avait passé la journée en train de partager une bière avec cette concubine au centre Karundo est rentré ivre et a battu sa femme dont le visage a été gonflé. Le lendemain, la victime a été conduite au centre de santé Gatara par son mari sur l'ordre d'Antoine Nyamibara, chef de colline. Espérance Ndayisenga qui vit des menaces d'être tuée par son mari a déjà saisi le tribunal de résidence Gatara afin de demander le divorce.

#### ***Une fillette violée en commune Gatara, province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 15 juin 2023, vers 14 heures, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, D.A., âgée de 4 ans, a été violée dans une plantation de café par Mélance Niyonzima, âgé de 35 ans, résidant sur cette colline. Selon des sources sur place, Mélance Niyonzima a donné un beignet et des bonbons à l'enfant avant de la conduire dans cette plantation pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime est rentrée à la maison en pleurant et a révélé à ses parents ce qui venait de lui arriver. L'enfant a été dépêchée au centre de santé Gatara pour subir des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot communal de Gatara avant d'être transféré au cachot du commissariat provincial de police de Kayanza, en date du 16 juin 2023.

#### ***Une fille violée en commune et province Muramvya***

En date du 26 juin 2023, vers 9 heures du matin, sur la colline Gishubi, zone Ryarusera, commune et province Muramvya, A.K., âgée de 14 ans, a été violée par Claver Niyondiko alias Kigabo, âgé de 26 ans. Selon des sources sur place, la victime était seule chez elle quand Claver Niyondiko a fait irruption, lui a ordonné de se déshabiller en la menaçant de la tuer si elle refusait. A leur arrivée à la maison, vers 13 heures, les parents de l'enfant ont dépêché la victime au centre de santé de Ryarusera pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, Claver Niyondiko a été arrêté, le lendemain par la police et a été conduit au cachot du commissariat de police de Muramvya.

#### ***Une fille violée en commune Giharo, province Rutana***

En date du 12 juin 2023, dans un hôtel de Muzye, commune Giharo, province Rutana, C. I., âgée de 12 ans, élève en 7<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Gicaca, DCE Bukemba, originaire du quartier Gitwa, commune et province Makamba, a été violée par Eric Irambona, âgé de 26 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, ce dernier l'a trouvée en cours de route quand elle venait de l'école, vers 13 heures et l'a conduite à bord de sa moto en disant qu'il lui donnait un lift. Après deux heures, cette fillette s'est retrouvée seule dans cet hôtel étant sur le lit après le départ de ce conducteur. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Gihofi pour des soins médicaux et la police a commencé des enquêtes afin d'arrêter ce présumé auteur.

#### ***Tentative de viol en commune Nyarusange, province Gitega***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 07 juin

2023, de 10 heures à 12 heures, sur la colline Kabimba, commune Nyarusange, province Gitega, M.A., âgée de 5 ans, a failli être violée par Aimable Niyungeko, âgé de 36 ans, marié, enseignant au Lycée communal Nyarusange. Selon des sources sur place, la petite fille était allée jouer avec King Bethel, enfant d'Aimable et ce dernier est allé au lit avant que son père prenne la fillette. Aimable a pris son sexe et l'a posé sur celui de la fillette et a éjaculé dessus. Selon les mêmes sources, vers 12 heures, la victime est rentrée en pleurant et a raconté ce qui s'est passé à sa mère. La fillette a été transportée à l'hôpital Nyarusange par ses parents pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit à la prison de Gitega.

### ***Une femme battue par son mari en commune et province Ruyigi***

En date du 16 mai 2023, vers minuit, sur la colline Murehe, commune et province Ruyigi, Anny Christelle Ahishakiye, âgée de 25 ans, mère de 2 enfants, a été ligotée, tabassée et blessée par son époux, Deus, membre de la milice Imbonerakure, planton à l'ONG ONPRA. Selon des sources sur place, Deus qui venait d'un cabaret a frappé à la porte d'entrée et sa femme endormie a mis du temps à lui ouvrir la porte. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Ruyigi où elle a été alitée. Le présumé auteur a été arrêté par la police, en date du 17 mai 2023, vers 16 heures.

### ***Une fille violée en commune Cendajuru, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2023 indique que dans la soirée du 9 mai 2023, sur la colline Misugi, commune Cendajuru, province Cankuzo, une fille nommée N., âgée de 16 ans, vivant avec un handicap mental, a été violée chez elle par Philbert Banigwa, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, ce dernier a profité de l'absence des parents de la victime pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital communal de Misugi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo.

### ***Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega***

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juin 2023, sur la colline Rwingi, commune Bugendana, province Gitega, D.I., âgée de 15 ans, ayant abandonné l'école en 4<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Nyakeru, au troisième trimestre de l'année scolaire 2022-2023, a été violée à un chantier d'usine à café par Prosper Ndayizigiye, magasinier en lui promettant un téléphone portable. Selon des sources sur place, le soir du 1<sup>er</sup> juin 2023, la victime était allée prendre de l'argent promis par Prosper pour acheter un téléphone portable et elle a été contrainte de passer la nuit sur ce chantier. La mère de la victime a alerté ses voisins pour qu'ils l'aident à retrouver sa fillette qui a été attrapée en flagrant délit avec ce présumé auteur. Ce dernier a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Bugendana.

### ***Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega***

En date du 1<sup>er</sup> juin 2023, sur la colline Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, M.N.N., âgée de 7 ans, a été violée par Pierre Ntibazonkiza, âgé de 55 ans, voisin et ami de la mère de

l'enfant. Selon des sources sur place, Pierre a violé l'enfant pendant que sa mère n'était pas à la maison. Selon les mêmes sources, la victime a crié mais les voisins ne sont pas intervenus car ils croyaient que sa mère était dans la maison. L'enfant a rapporté les faits et ce présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et conduit au cachot communal du poste de police de Bugendana.

### ***Une femme blessée en commune Gatara, province Kayanza***

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> juin 2023, vers 22 heures, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Elodie Ndikumazambo, âgée de 42 ans, cultivatrice a été blessée à l'aide d'un couteau par son mari, Zacharie Misago, âgé de 48 ans. Selon des sources sur place, Zacharie a vendu 10 kg de haricot afin de partager un verre de bière avec sa concubine, Aline Mugisha, âgée de 23 ans. Arrivé à la maison, Zacharie a été demandé par sa femme pourquoi il continuait de dilapider la récolte de la famille et Zacharie a blessé sa femme à l'aide d'un couteau au niveau du bras droit. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué cette femme la même nuit, au centre de santé Gatara tandis que le mari a pris le large.

### ***Une fillette violée en en commune Mbuye, province de Muramvya***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2023 indique qu'en date du 27 mai 2023, vers 19 heures, sur la colline Bigwana, commune Mbuye, province Muramvya, A.K, âgée de 15 ans, élève en 8<sup>me</sup> année à l'ECOFO Bigwana, a été violée par Vianney Ngendakuriyo, travailleur domestique, à environ 500 mètres du domicile. Selon des sources sur place, la victime venait de suivre des cours du soir chez son enseignant quand elle a croisé Vianney qui était venu soi-disant pour l'accompagner. Selon les mêmes sources, Vianney a donné une somme de 1000 fbu à cette fillette afin de coucher avec lui et lors de l'acte la fillette a crié et des passants sont intervenus. Le présumé auteur a été arrêté et conduit la même nuit au cachot du poste de police de la commune Mbuye avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 30 mai 2023.

### ***Une fillette violée en commune et province Rumonge***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2023 indique qu'en date du 23 mai 2023 sur la colline Minago, commune et province Rumonge, B.N., âgée de 11 ans, a été violée dans un champ de manioc par le nommé Eron, travaillant dans un atelier de couture. Selon des sources sur place, ce dernier l'a trouvée seule à la maison et l'a conduite dans un champ de manioc pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Kizuka, en date du 25 mai 2023 pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

### ***Une femme blessée en commune Gatara, province Kayanza***

En date du 07 juin 2023, vers 22 heures, sur la colline Migende, commune Gatara, province Kayanza, Marie Rose Manirakiza, âgé de 36 ans, vice-présidente d'une coopérative « Dutezimbere ikawa yacu », a été blessée à l'aide d'un couteau au niveau du bras gauche par son mari Marc Sindayigaya, âgé de 50 ans. Selon des sources sur place, son mari l'a accusée d'entretenir des relations amoureuses avec d'autres hommes. Tout a commencé à cette date quand cette femme a participé à une réunion des membres de la coopérative après laquelle des membres du comité ont

partagé un verre dans un bar appelé chez Gordien. Selon les mêmes sources, Marc s'est présenté dans ce bar où ces membres du comité se partageaient un verre et a injurié cette femme en l'accusant d'être une concubine d'Adrien Misago, président de la coopérative. Quand il est rentré le soir, il a trouvé sa femme en train de préparer le repas de ses enfants et a poignardé cette femme à l'aide d'un couteau qui l'a blessée au niveau du bras. Après cet incident, Marc a pris fuite tandis que cette femme s'est dépêchée au centre de santé de Ngoro pour y bénéficier des soins médicaux.

### ***Une fille violée en commune Buyengero, province Rumonge***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> juin 2023, vers 11 heures, sur la colline Kanyabitumba, commune Buyengero, province Rumonge, C.N., âgée de 20 ans, sourde muette a été violée par Emmanuel Nkurikiye, âgé de 36 ans. Selon des sources sur place, Emmanuel Nkurikiye l'a conduite dans un buisson à côté d'un sentier. La victime a été évacuée vers le CDS Mudende pour de soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police de Buyengero avant de le transférer au cachot du commissariat de Rumonge.

### ***Une fillette violée en commune et province Rumonge***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 04 juin 2023, vers 9 heures, sur la colline Mugomere, commune et province Rumonge, A.B.I., âgée de 6 ans, a été violée par un homme non identifié. Selon des sources sur place, la victime revenait du *Sunday School* de l'Eglise Pentecôte Mugomere quand le présumé auteur l'a conduite dans une des toilettes du Lycée Urbain pour la violer. Selon des sources sur place, la victime a été conduite par ses parents à l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux. Ses parents sont allés aussi porter plainte à la police du commissariat communal de Rumonge en attendant l'identification du présumé auteur.

### ***Une fille violée en commune et province Ruyigi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 juin 2023 indique qu'en date du 16 mai 2023, vers 19 heures, sur la colline Rukaragata, commune et province Ruyigi, J.M., âgée de 17 ans, travailleuse domestique, a été violée par Fabrice, membre de la milice Imbonerakure quand elle rentrait en provenance de la ville de Ruyigi où elle travaillait. Selon des sources sur place, J.M. a rencontré Fabrice qui causait avec son ami. Fabrice a quitté son ami et a accompagné J.M. En cours de route, Fabrice a demandé à J.M. de coucher avec lui mais J.M. en a refusé. Par après, Fabrice a sauté sur elle et l'a violée par force après un bout de temps de bagarre. Le lendemain, la victime est allée à l'Hôpital REMA pour une prise en charge médicale et a porté plainte contre le présumé auteur. Celui-ci a été arrêté par la police et a été conduit au cachot de la police de Ruyigi avant d'être transféré à la prison de Ruyigi.

### ***Une fille violée en commune Gasorwe, province Muyinga***

Au début du mois de mars 2023, sur la colline Kivubo, commune Gasorwe, Province Muyinga, J.N., âgée de 15 ans, élève en 7<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Bwica, a été violée par son oncle maternel,

Edouard Manirakiza âgé 25 ans. Selon les des sources sur place, en date du 15 mars 2023, la victime a abandonnée l'école. Selon les mêmes sources, en date du 10 juin 2023, les grands parents de la victime aidés par des animatrices communautaires se sont présentés au centre "Urumuri", Centre Intégré de Muyinga pour demander conseils face à cette situation.

LIGUE IITEKA